LE LOUISIANAIS.
PUBLIE PAR J. GENTIL.
PARAIT LE SAMEDI.
—:o:—
Prix de l'abonnement, pour un an, $5.

CONVENT P. O.—ST. JACQUES,
GENTILLY,—LOUISIANE.

SAMEDI 3 JUILLET 1875.

Le Louisianais.

L. S. U.
Library
Baton Rouge
La.

JOURNAL DES PAROISSES ST. JACQUES ET ASCENSION, LE.

PRIX DES ANNONCES:
Par carré de dix ligne, ou moins, pour la première insertion . . $1.50.
Par carré de chaque publication subséquente . . . . . 75.
Les communiqués de nature personnelle et les avis à l'année se régleront de gré à gré avec l'Éditeur.

La liberté finit où commence la licence.

VOL. 10.....NO. 35.

J. GENTIL, REDACTEUR.

—M. Just Comes, de Donaldsonville, est l'agent autorisé du LOUISIANAIS pour toute les paroisses de l'Etat. Il a plein pouvoir pour abonner, traiter des *avis* et des *annonces*, et collecter.

—*M. Morris Feitel est l'agent du* Louisianais *pour le district de la Vacherie.*

EGLISE ET ETAT.

—:o:—

I.

En lisant l'autre jour le programme de la Convention démocratique de l'Ohio,on pouvait s'étonner à bon droit d'y trouver en toutes lettres, écrits d'une main ferme,comme soulignés par intention formelle, ces mots étranges qu'aucun parti n'avait encore songé à glisser dans un programme américain: *séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat.*

En conscience et de prime-abord,n'est-ce pas là une charmante naïveté,et quel est donc le facétieux démocrate de l'Ohio,fermier ou maréchand, qui veut ainsi railler son pays et ses compatriotes? Car une déclaration aussi inattendue, révolutionnaire au vieux monde des trônes appuyés sur l'autel, est au moins inutile en cette république de libres institutions, de lois démocratiques et de cultes indifférents et indépendants. La Constitution des Etats-Unis, purement déiste,que nous sachions,et parfaitement athée en ce qui concerne la pratique des différentes religions et des différents Dieux,ne permet à personne de rêver la confusion, l'union ou la lutte des deux principes, des deux pouvoirs, de ce qui est l'Etat et de ce qu'on nomme l'Eglise. L'Eglise n'est pas même un pouvoir reconnu par la Constitution,et cette Eglise,chose purement morale,ne peut avoir pour elle que la vertu d'une puissance moralisatrice, civilisatrice et spirituelle. Ses décrets et ses dogmes sont croyances de famille, formulaires de consciences privées, mais non formules de gouvernement politique. Au reste,de quelle Eglise entend-on parler,et pouvons-nous sensément redouter l'imposition d'une théocratie quelconque par l'une des mille sectes religieuses qui s'épanouissent librement sur cette libre terre de tous les Dieux, de toutes les confessions et de toutes les Eglises possibles et impossibles? Les Etats-Unis, fils de la tolérance, de la libre-pensée et de la liberté des cultes, ont-ils le bonheur ou le malheur de posséder une moitié de foi comme l'Espagne, ou tout au moins une Eglise dominante et dominatrice,et songent-ils à proclamer une religion d'Etat comme une nécessité sociale de premier ordre? Les protestants composent l'immense majorité des citoyens de cette république,et le protestantisme, varié et variable à l'infini, puisqu'il repousse le dogme de l'autorité catholique et finit par confesser le rationalisme, n'a pas l'étrange prétention de papifier les présidents de la république et de les investir d'une infaillibilité synodale. Quant aux catholiques,ils sont encore trop peu nombreux, malgré l'immigration et les progrès positifs que le catholicisme fait dans les esprits, pour essayer leurs forces électorales ailleurs qu'en certains Etats et dans certaines bourgades. Le temps n'est pas venu pour eux,s'il vient jamais,de donner à la république un président de leur choix,de leur foi et de leur Eglise. Au reste, rendons aux catholiques et au catholicisme, qui ont cessé d'être romains, la justice de dire qu'ils ne rêvent point un gouvernement théocratique, que le trône est pour eux parfaitement distinct de l'autel,que la séparation de l'Eglise et de l'Etat,c'est-à-dire une Eglise libre dans un Etat libre,leur convient mieux et convient mieux à la dignité de leur conscience religieuse que la domesticité garantie par des Concordats de 1801. Les doctrines de l'ultramontanisme ne traverseront jamais l'Atlantique, même avec le Pape; et si le successeur de Pie IX daignait faire une Rome nouvelle de Baltimore ou de Columbus,comme la chose n'est pas complétement impossible,sa Rome nouvelle ne lui poserait pas sur la tête une triple couronne de prince, de Pontife et de Dieu. Auguste sans doute, mais simple citoyen, le Pape pourrait voter en paix et librement pour le maire et les aldermen de sa localité. Il pourrait au besoin,par moyen électoral et suffrage universel, devenir alderman ou maire. Tel est le credo politique de la démocratie américaine, et la démocratie n'en aura jamais un autre. Les deux pouvoirs sont irrévocablement séparés,et le monde ne rebroussera jamais sur ses pas, pris de repentir et de peur,pour redemander au moyen âge les formules politiques et sociales d'une théocratie à jamais morte et pour toujours condamnée. Le temps de déposer les rois, de sacrer David, de couronner ou de découronner les empereurs, d'être le pouvoir de qui relèvent tous les pouvoirs,d'agenouiller le monde entier par un signe et sous un dogme, est passé. Ce n'est point un *Syllabus* qui le ressuscitera. Veuillot lui-même le tenterait en vain. Quant à McCloskey, le nouveau cardinal américain,et le premier, il ne s'impose point l'impossible tâche d'ultramontaniser la république et la démocratie des Etats-Unis,et son ambition ne va pas au-delà de la conquête spirituelle des âmes à Dieu. L'Eglise catholique,croyez-le,n'est ni envahissante, ni intolérante, ni dominatrice, ni même soucieuse des biens de la terre et de la puissance temporelle. Elle ne marche point par des voies obliques.

Donc, les fermiers de l'Ohio sont de mauvais plaisants.

II.

Mais il est positif que le monde n'aura la paix, et une paix durable et vraie, que lorsque la *séparation de l'Eglise et de l'Etat* sera le dogme politique et social du monde entier. Car toute guerre, même la moins apparemment religieuse, contient toujours une certaine quantité de ferment religieux. Ce qui le prouve d'une façon évidente et pour les moins clairvoyants,c'est que les adversaires et les combattants ont encore l'habitude de faire bénir leurs armes et leurs drapeaux. Chacun de nous veut avoir Dieu de son côté,et quand vous avez Dieu pour vous, pour votre protecteur, vous'vous faites un devoir sacré d'exiger pour lui une part des dépouilles, du triomphe et du commandement. Le vainqueur s'impose tout entier aux vaincus.

Oui, la séparation absolue de l'Eglise et de l'Etat est la condition *sine qua non* de la paix dans notre société moderne; et la guerre sous toutes ses formes,avec toutes ses persécutions et ses horreurs, est fatalement la condition des empires et des républiques qui confondent,amalgament ou marient brutalement un Etat libre et une Eglise libre. Un semblable mariage devient un esclavage commun ou l'asservissement d'un des conjoints. Anéantissement mutuel ou subordination honteuse,tel est le dilemne.

Voyez l'Europe.

Une reine papesse,un tzar pape,est-ce un idéal désirable pour un pays libre et pour une civilisation moderne?

La France, elle, toujours fière de son titre de fille aînée de l'Eglise, concilie avec une générosité rare les soucis de sa foi et les exigences de sa raison,mais pas toujours avec un succès complet et à la satisfaction de l'Eglise prépondérante. Elle paie,salarie et entretient,au nom de la liberté de conscience et de la liberté des cultes, tous les prêtres, tous les ministres et tous les clergés que le temps légitime ou consacre plus ou moins. Mais a-t-elle dans ceux qu'elle nourrit généreusement des serviteurs fidèles,des sujets reconnaissants,des citoyens paisibles,et le domestique craint-il de commettre les indiscrétions et les indélicatesses d'un familier trop choyé? A d'autres qu'à nous de dire que le haut clergé de France met Rome au-dessus de la France,et que les arrêts d'un Vatican infaillible émanent d'un pouvoir qui peut tout lier ou tout délier sur la terre. Mais la France sait bien que les intérêts de l'Eglise passent avant les siens, et que les dépositaires de la *vérité absolue* ne peuvent être qu'absolus dans leurs vues,dans leur esprit et dans leur domination. Ce n'est pas qu'une St.-Barthélemy soit possible, mais Chambord est encore dans l'ordre des choses possibles. Si M. Veuillot avait la haute main, la France verrait beau jeu. Aussi,pourquoi n'en point finir avec le Concordat d'un pape et d'un empereur? Séparez hardiment,affranchissez sans crainte,et rendez à l'Eglise sa liberté et sa souveraineté morales.

Et l'Espagne? Il faut pour y régner être le filleul ou l'oint d'un pape. Et quel règne! Car la monarchie,le type de prédilection de l'Eglise catholique,est aussi vermoulue en Espagne que dans le reste du monde. Le dogme révéré et redoutable de l'Inquisition, comme aux glorieux temps de Philippe II,n'est plus là pour consolider l'édifice politique et social. Les idées modernes et les principes révolutionnaires ont tout miné et partout miné. La souveraineté populaire s'est affirmée jusque dans Rome, et c'est le peuple aujourd'hui qui fait les légitimités et les rois. Aussi l'Eglise elle-même,comme en Espagne, en imposant ses élus et en s'armant pour la cause d'un Saül ou d'un David, compromet-elle jusqu'à ses intérêts les plus chers et les plus spirituels. Voulant être infaillible, faut-il qu'elle s'expose à être vaincue dans la personne d'un Carlos ou déconsidérée dans celle d'un Alphonse? Prouvera-t-elle aussi,en fermant les synagogues et les temples, en cléricalisant l'éducation de la jeunesse et de la génération présente, que la liberté est le plus terrible des fléaux et la plus grande abomination des abominations? Séparez, séparez hardiment, et dégagez courageusement votre Eglise des compétitions, des fourberies et des mensonges de la politique.

Bismark, lui, autrement dit l'Allemagne, avec son vouloir de maître absolu, n'entend point unir l'Eglise et l'Etat sous le régime de la communauté. Au reste, le pourrait-il, et laquelle des deux Eglises d'Allemagne,protestante ou catholique,aurait l'honneur d'un tel mariage? Mais Bismark,malgré son génie,ou tout au moins la haute portée de son esprit, ne se trompe pas moins que la France,que l'Espagne et que l'Angleterre. En favorisant le protestantisme, en combattant le catholicisme, en ne voulant affranchir ni le protestantisme ni le catholicisme, en craignant de lâcher les grapins qui retiennent au vaisseau de l'Etat la barque de St. Pierre et la gabarre de Martin Luther,il compromet le présent, engage l'avenir et n'assure à l'Allemagne que des luttes intestines, des guerres de tout genre et des révolutions absolument nécessaires. Un gouvernement qui s'expose à persécuter, et à persécuter au nom d'une religion quelconque contre une religion quelconque, ne peut avoir une paix sérieuse,de longs jours et une véritable gloire.

Après tout, les démocrates de l'Ohio ne sont pas absolument bêtes.

NOUVELLES.

..:o:..

VIEUX MONDE.—Pauvre France! Toujours frappée et toujours affligée! Hier la guerre, aujourd'hui l'inondation. La Garonne et l'Adour ont inondé leurs vallées et causé d'épouvantables dégâts dans les départements de la Haute-Garonne,du Lot-et-Garonne,du Tarn-et-Garonne,du Tarn,de l'Aube, de l'Ariége et des Hautes-Pyrénées. Plus de 2000 personnes ont péri à Toulouse seulement, et 2600 maisons ont été emportées dans la ville et ses environs. Plus un pont debout. Le dommage en cet endroit est évalué à 26,000,000 francs. A Moissac, 170 maisons ont été détruites; A Tréboulet, Ariége,il ne reste que 5 maisons debout sur 900; dans l'arrondissement de Foix,des villages entiers ont été submergés; Bagnère de Bigorre est à moitié rasée; à Agen,les eaux de la Garonne se sont élevées à 39 pieds. Toutes les récoltes des rives du Tarn et de la Garonne sont détruites, et la Garonne, en certains endroits, avait 4 milles de large. On dit que le nombre total des noyés s'élève à plus de 6000,et l'on craint une épidémie. Mac Mahon et Buffet se sont rendus immédiatement à Toulouse. L'Assemblée nationale a voté d'urgence un secours d'un 1,000,000 de francs pour secourir les inondés. La France entière souscrit pour les victimes,et les Anglais et les Américains résidant à Paris ont également ouvert des souscriptions pour les malheureux.—D'épouvantables inondations ont également eu lieu en Bohême et en Moravie. A Bude, nombre de maisons ont été submergées et détruites. Plus de 100 personnes ont été tuées ou noyées.—Et dire que les hommes,tas de brutes! trouvent encore le moyen de se faire la guerre et de s'assassiner! Car les Alphonsistes et les Carlistes se battent toujours pour la gloire de Dieu et le salut de l'Espagne.

Le prix du tir,à Dublin,entre Américains et Irlandais, a été gagné par les Américains.

NOUVEAU MONDE.—La politique est au calme plat, et une lettre du vice-président Wilson ne prouve point que la terre tourne. Quant à Grant, il fume et dort.—Les Indiens Nuage Rouge et Queue Mouchetée ont signé un traité par lequel ils renoncent aux chasses du Nebraska pour une somme de $25,000. Demain,les Collines Noires fourmilleront de chercheurs d'or et d'aventuriers.—Désordres et révolution en Sonore.—Les insurgés cubains ont été battus dans une rencontre.—La sécheresse à Porto Rico est extrême,et les récoltes souffrent.—Le tremblement de terre à Colombie a été terrible.—Les dépêches du *Herald* de New-York annoncent le départ du steamer *Pandora* de Portsmouth pour les régions arctiques. Le *Pandora*, commandant Allen Young,va à la recherche d'un passsage au nord-ouest et des restes de l'expédition de Sir John Franklin. Lady Franklin est mourante.—La fièvre jaune est épidémique à Key West et à Pensacole.—Toujours pillages et vols à la frontière mexicaine.—La dernière tempête dans le nord-ouest a causé de grands dégâts dans le Wisconsin, le Minnesota, le Michigan, le Nebraska, l'Iowa,le Missouri et le Sud de l'Illinois.

LOUISIANE.—La pluie après la sécheresse, et nul ne s'en plaint encore.—Le travail des *jetées* est commencé et vigoureusement conduit.—Le barreau de la Nouvelle-Orléans a rendu hommage à la mémoire de l'ex-lieutenant-gouverneur Wyams, décédé.—La municipalité de la Nouvelle-Orléans vient de prendre une importante mesure "en suspendant jusqu'à....le paiement de l'intérêt sur les *bons*."—L'auditeur Clinton est devant la Cour Supérieure du juge Hawkins. Les témoignages sont écrasants contre lui. Après le procès civil,l'affaire criminelle.—Toujours des vols, des meurtres, des suicides et des incendies à la Nouvelle-Orléans. Pauvre ville! Elle est aussi criminelle que misérable.—Les résidents français de la Nouvelle-Orléans se sont assemblés et organisés en comité,dans le but de recueillir des souscriptions et de les expédier aux malheureux inondés de la Garonne et de l'Adour. C'est juste, et c'est bien.—Qui veut de Tom Anderson,l'homme du Bureau des retours? Il est question de lui comme candidat au fauteuil gubernatorial.

DERNIERES NOUVELLES.—Un dépêche de Paris dit que l'on a déjà souscrit plus d'un million de francs pour les inondés. A Toulouse seulement,il y aurait eu 2000 noyés.—Les Alphonsistes et les Carlistes sont à la veille d'une rencontre.—Une dépêche de Prague annonce la mort de l'ex-empereur Ferdinand.—Un ouragan a causé de grands dégâts à Canton, Hong Kong et Wampoa.

—Le juri Beecher-Tilton est toujours enfermé. Probable est que le chaste et noble pasteur de l'Eglise de Plymouth sera déclaré innocent comme une jeune vierge.

LOCAL.

..:o:..

Aux Français.—Il y a des Français ici. Ils connaissent comme nous l'immense calamité qui vient de frapper le midi de la France. La Garonne et l'Adour ont débordé et causé d'épouvantables désastres. Plus de 6000 personnes noyées,des villages submergés,des villes à moitié détruites, des récoltes complétement anéanties,des milliers d'hommes, de femmes et d'enfants sans abri, sans ressource et sans pain!....Ce n'est pas le moment des phrases. La langue bavarde, le cœur agit.

Les Français d'ici sont pauvres, nous le savons, mais moins que les victimes de l'inondation. Au reste, étant riches, où serait le mérite? Ils feront donc leur devoir, et promptement, car la détresse n'attend pas.

Et comme il n'est pas absolument nécessaire d'être Français pour être généreux,donnera qui voudra,qui pourra,qui honorera son cœur.

Le curé Renaudier, J. Dornier et le *Louisianais*, sur la rive gauche, le curé Rousse, M. de Lobel et M. J. Billon, sur la rive droite,voudraient-ils bien se charger de recueillir les souscriptions pour les malheureuses victimes de l'inondation?

—Le Grand Juri, dans son rapport, s'est quelque peu préoccupé de la question des publications au journal officiel, et nous voyons qu'il a sagement recommandé au juri de police de la paroisse de ne publier que les choses absolument nécessaires, d'un intérêt légal, n'ayant rien de commun avec les bavardages, les racontars et les inutilités d'un corps législatif.

En ce fesant, si le juri de police fait son devoir,on économisera certainement sept ou huit cent piastres à la paroisse, voire même plus; car nous savons que le *Sentinel*,alors journal officiel de MM. G. E. Bovee et Jackson,n'a pas coûté moins de $1250 pendant l'année 1873, et seulement pour la publication des procès-verbaux et résolutions du juri de police. M. Bovee, il est vrai, était président du juri de police,et M. Jackson,son associé, était secrétaire.

Mais le Grand Juri a oublié de faire la même recommandation au Bureau des Ecoles. Car le Bureau des Ecoles, lui aussi, se réunit, discute, délibère, reçoit de rapports, vote des résolutions, verbalise de la façon la plus longue et la plus circonstanciée,et publie à l'*Officiel*. Inutile de dire que les publications ne sont pas gratuites, que la loi des *carrés* est appliquée, mais que les imprimeurs connaissent le *long primer*, l'*agathe*,l'*interligne* et la *justification*. Et chacun sait que M. G. E. Bovee, l'éditeur et le propriétaire de l'*Officiel*, est non seulement trésorier du Bureau des Ecoles, mais encore *Secrétaire* du dit Bureau, c'est-à-dire l'homme qui arrondit les phrases, coud les documents et les résolutions, rédige littérairement la chose, et verbalise à sa fantaisie.

Certes, il faut en tout et sur tout de la lumière et de la publication, et le Bureau des Ecoles a plus que qui que ce soit besoin de lumières; mais un excès de publications inutiles serait un gaspillage et un mal. Le public n'a pas besoin d'apprendre à ses frais qu'un Cicéron de St. Jacques a prononcé un discours d'une heure,d'une haleine,en trois points,en dix mouvements,avec cinquante entrechats, et se terminant par la phrase sacramentelle du professeur Fisher: *Vox populi, vox Dei.*

Hélas! la voix du peuple est souvent une voix qui brait.

Nous répétons donc, sous forme de conclusion,qu'on pourrait entretenir une école de plus, et une bonne, avec les dépenses de publicité que le Bureau fait à l'*Officiel*. Et cette école vaudrait mieux que la prose insipide, lourde et allongée du Secrétaire de l'Académie de St. Jacques.

Quant à réclamer des écoles pour la population blanche de notre paroisse, et sans porter préjudice aux écoles de couleur, nous nous en garderons désormais comme d'un préjugé et d'une injustice. Les blancs d'ici sont déjà trop honorés qu'on les taxe, qu'on les impose, qu'on prenne leur argent,qu'on se serve d'eux pour l'entretien des écoles,&c.,sans qu'il soit nécessaire de se préoccuper d'eux et de l'éducation de leurs enfants. Les blancs riches n'en souffrent pas. N'ont-ils pas les pensions et les colléges? Quant aux blancs pauvres,qu'ils restent ignorants,illétrés,bons à rien, puisqu'ils n'osent entrer dans l'école de tout savoir et de toute moralité, de toute vertu et de tout patriotisme, où l'instruction est complète et l'éducation parfaite, où l'enfant n'apprend point à jurer, à se battre, à jeter des briques et à tordre adroitement le cou des poules. Tant pis pour eux! Qu'ils soient parias à leur tour!

—Une chinoiserie en fait oublier une autre.

Le *Sentinel* de la semaine dernière nous avait fait perdre de vue l'affaire des Chinois de l'habitation J. Burnside. L'affaire,du reste,n'avait pas les proportions qu'on s'était plû à lui donner. Il ne s'agissait point de révolte,d'insurrection, de redoutable prise d'armes, et les fils de l'Empire du Milieu n'entendaient point éventrer, étriper et manger l'économe-gérant, puisque le juge s'est contenté de condamner deux des accusés, Fi-Fan-Fou et Tian-Chian-Pelou,à quinze piastres d'amende chacun.

Mais si M. Burnside a des difficultés avec ses Chinois, qu'il ne s'en plaigne qu'à lui et à ceux qui ont importé en Louisiane une race que la sagesse, la raison et les conseils vous ordonnaient de ne pas toucher du doigt.

Les blancs doivent savoir qu'il faut des blancs à la Louisiane, et quand on est millionnaire comme Burnside, Européen comme Burnside, fils de ses œuvres comme Burnside,on ne doit favoriser en Louisiane que l'immigration des blancs honnêtes,laborieux et civilisés.

—Gentilly a un barbier, mais un barbier réel et sans figure de rhéthorique, c'est-à-dire un brave homme qui tond, rase et n'écorche pas. Le major Dornier, en effet, n'est pas un usurier, mais bien un excellent barbificateur et un non moins excellent citoyen.

Nous ne pouvons toutefois répondre que l'ami Dornier vous coupera les cheveux et vous fera la barbe sans parler. Mais ses histoires et ses saillies ne vous endormiront pas. D'un autre côté, que si sa main est lourde aux méchants, elle est légère à ceux qui ne se font pas gloire d'être rébarbatifs comme des Turcs, chevelus comme Samson ou velus comme Esaü.

—La terre a été suffisamment arrosée par le grand dispensateur des pluies, des ondées et des orages, et la terre a bu à sa soif. Aussi la récolte sera-t-elle, selon toute viridité et toute apparence, de celles dont on se souvient longtemps. Jamais le maïs ne fut plus beau.

Et les ours,non moins que les hommes, savent bien que le maïs est beau, que l'épi se forme,et que rien n'est bon comme une soupe au maïs tendre.

L'un d'eux—un ours et non un homme—fourrageait depuis quelques jours aux champs de White Hall, assez peu soucieux de la loi du *tien* et du *mien*, quelque peu philosophe à la façon de Proudon le bourru et le Franc-Comtois, et redoutable à quiconque lui aurait lu le code civil sans lui montrer une arme et sans le mettre en joue.

Notre ours était donc des plus audacieux et des plus insolents. Mais l'animal comptait certainement sans son hôte,et il se figurait à tort que l'on peut, en toute impunité et grâce à la timidité de l'homme, communarder effrontément dans le bien d'autrui. Car MM. Armand Letulle, Audressi Boudreaux et John Brooks,tous les trois citoyens du White Hall et hardis chasseurs, ont donné la chasse à l'effronté communard, l'ont abattu comme un cochon,et l'ont joyeusement mangé.

Merci, messieurs, l'ours était bon.

Une des pattes du redoutable animal est clouée à l'un des poteaux de galerie du *Louisianais*.

Et dire cependant que le *Louisianais*, lui aussi, est un peu communard!.....

—Les Acadiens de Vermillonville sont étonnants,et les Attakapas sont encore bien naïfs.

Un calcul inexact,et d'une inexactitude probablement involontaire, de l'avocat de paroisse dans le réglement des taxes des délinquants,a presque mis Lafayette en révolution.

C'est que la paroisse a failli perdre $224!

Quelle perte! Il y avait bien là de quoi crier, tempêter et faire rouler des cavaliers émus par la *prairie* inquiète.

Ces gens-là sont encore vierges, par Jupiter!

Car ils s'étonnent également de certaines irrégularités peu sérieuses, peu graves, insignifiantes même, dans l'emploi des fonds destinés aux écoles publiques.

Braves Cadiens de la Saint-Jean, de quoi vous plaignez-vous? Que direz-vous donc quand vous ne serez plus écorchés, comme nous et bien d'autres!

—Le juge Othello Flagg,juge que sérénade le Silver Cornet Band,qui préside bien à St. Charles, mieux à St.-Jean-Baptiste, encore mieux à St. Jacques, mais tout à fait bien et supérieurement dans la paroisse Ascension, a présidé cette semaine la Cour de district à Donaldsonville.

Dans la paroisse Ascension comme à St. Jacques,les coups de poing,les coups de pieds, les vols de choux et les délits de la juridiction correctionnelle sont du ressort de la Cour de district. Décidément la Cour de Paroisse devient une inutilité, et le juri seul est assez éclairé pour déclarer qu'un apostrophe du pied dans le sacrum d'un individu constitue un crime de lèse-majesté.

Mais qu'ont-ils donc fait à Donaldsonville de l'*homme au sceau* et du représentant Hunsaker?

Car on nous a enlevé, par un changement de juridiction et par amour de la justice, le soin de rendre à l'*homme au sceau* et au représentant Hunsaker les honneurs qui leur sont dus?

Changement de juridiction! Savez-vous qu'on abuse un peu de cette ficelle-là, et que ce n'est pas toujours le souci de la justice et le respect pour la défense qui vous déterminent à changer la juridiction? Juger un homme dans une communauté qui n'est pas la sienne, mais qu'on sait lui être profondément hostile, c'est là,quelque peu intéressant que soit l'accusé,une manœuvre peu républicaine et que le sentiment de la véritable justice réprouve et condamne. Jugeons, mais ne nous vengeons pas.

—L'homme au *sceau* et son accessoire, paraît-il, ont été ajournés à....ce jour.

—Dans la journée de jeudi, vers cinq heures du matin, à la hauteur de l'Eglise St. Michel, M. Maurice,le pêcheur de Gentilly, aperçut une énorme barbue flottant sur le fleuve et dérivant tristement.

La barbue était morte.

M. Maurice trouva dans le corps de la malheureuse victime une boite d'allumettes et un journal officiel.

Feuilleton du Louisianais.

UN BARIL DE POMMES DE TERRE.

CHAPITRE X.

..:o:..

—Le *Louisianais* aime parfois à rire, fit un des huit philosophes du pacanier Ricaud. Mais tout en faisant nos réserves à l'endroit de l'île miraculeuse et de ses villes en bois de rose et de palissandre,nous voudrions bien savoir l'opinion du *Louisianais* sur les francs-maçons et sur la franc-maçonnerie.

—En vérité,messieurs,vous vous adressez assez mal, et je suis vraiment peu propre à satisfaire votre curiosité. Mais, je vous prie, à quel propos vous est venue cette grande curiosité à l'endroit de la maçonnerie?

—C'est que nous voyons,comme vous pouvez le voir vous même, un triangle symbolique à l'avant du chaland,que ce triangle renferme la lettre G, et que